

Réunion du 7 octobre 2013

Sous la présidence de : Monsieur Guy-Dominique KENNEL

Etai  
présents :

Monsieur Guy-Dominique KENNEL, président

Monsieur André KLEIN-MOSSER, Monsieur Alfred BECKER, Monsieur Rémi BERTRAND, Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Pierre BERTRAND, Monsieur Jean-Paul WIRTH, Monsieur Jean-Michel FETSCH, Monsieur Bernard FISCHER, Monsieur Jean-Laurent VONAU, Monsieur Louis BECKER, Monsieur Sébastien ZAEGEL, Monsieur Frédéric BIERRY, vice-présidents

Monsieur Marcel BAUER, Monsieur Olivier BITZ, Monsieur Roland BRENDLE, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Henri DREYFUS, Madame Marie-Dominique DREYSSE, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur Francis GRIGNON, Madame Laurence JOST, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER, Madame Suzanne KEMPF, Docteur Yves LE TALLEC, Madame Marie-Paule LEHMANN, Monsieur André LOBSTEIN, Monsieur Pierre MARMILLOD, Monsieur Jean MATHIA, Monsieur Philippe MEYER, Madame Alice MOREL, Maître Raphaël NISAND, Monsieur Serge OEHLER, Madame Louise RICHERT, Monsieur Marc SENE, Docteur Gérard SIMLER, Monsieur Richard STOLTZ, Monsieur Jean-Claude WEIL, Monsieur Freddy ZIMMERMANN, secrétaires

Procurat  
(s) :

Excusé  
(s) :

Monsieur Claude FROEHLI, Madame Frédérique MOZZICONACCI

Absent  
(s) :

Monsieur Robert HERRMANN

Rapporteur :

Monsieur Francis GRIGNON

**N° CP/2013/700 -            Fonctionnement du Réseau 67 - 1141**  
**Protocole d'accord transactionnel pour les lignes régulières**  
**510 et 511 - Convention pour une tarification combinée**

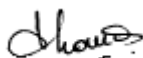
La commission permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le protocole d'accord transactionnel n° 2 à intervenir avec la Société "Autocars Bastien" à TRIEMBACH-AU-VAL, pour un montant d'indemnisation de 2 589,96 € HT, dans le cadre du marché n° 06/E/045 concernant l'exploitation des lignes régulières 510 "Villé-Sélestat" et 511 "Hohwarth-Thanvillé"

- approuve la convention à intervenir avec le Syndicat intercommunal à vocation unique (SIVU) de Haguenau - Schweighouse-sur-Moder en vue de la mise en oeuvre d'une tarification combinée et d'une mutualisation des arrêts des lignes régulières entre le réseau de transport urbain "Ritmo" et le Réseau 67.

Elle autorise par ailleurs son président à signer ces deux documents au nom du Département.

Pour extrait conforme :  
Pour le Président  
La Directrice des services de l'assemblée



Francine THOMAS

Adopté à l'unanimité

Le Président,  
Guy-Dominique KENNEL

Accusé de réception N° : A067-226700011-20131007-80966-DE-1-1\_0  
Acte certifié exécutoire au : 23/10/13